

Déroulement de notre intervention :

1. Demande d'intervention émanant :

- du réseau des aidants ;
- Des ESMS ou services de droits communs ;
- Des proches eux-mêmes.

2. Rencontre avec les proches et identification des besoins.

3. Propositions d'intervention en lien avec la plateforme des aidants et les autres services du territoire.

Nos partenaires :

- Le réseau des aidants de Saône et Loire ;
- Les établissements sociaux et médico-sociaux ;
- Les établissements et services de droits communs ;
- Les services ADMR.



Avec le soutien de :



CONSEIL
SOUTIEN
REPIT

Si vous êtes un aidant, un parent ou un proche d'une personne autiste et que vous vous sentez seul, épuisé tant physiquement que moralement. N'hésitez pas à faire appel au dispositif.

Contactez-nous



06 15 49 37 39



DISPOSITIF REPIT AUTISME 71
21 rue des Confréries
71530 CRISSEY



cds@dat71.fr

DISPOSITIF REPIT AUTISME 71 (DRA 71) A DESTINATION DES PROCHES AIDANTS



GCMS ALLIANCE
HANDICAP 71



Pour QUI ?

- Personnes ayant à charge un proche présentant un TSA, qu'il soit ou non accompagné par un service social ou établissement médico-social ;
- Accompagnement au bénéfice de proches aidants d'enfants, d'adolescents et d'adultes bénéficiant d'un diagnostic TSA, ou avec une suspicion avérée d'autisme dont la démarche diagnostique est engagée ;
- Pas besoin de notification de la MDPH.



LES FORMES DE SOUTIEN

- Relais ou soutien à domicile ou à l'extérieur ;
- Identification des besoins du proche en soutien avec le réseau des aidants ;
- Soutien des compétences et savoir faire des établissements médico-sociaux (ESMS) ou structures de droit commun (crèches, centre de loisirs,...) ;
- Interventions directes en co-animation avec les ESMS ou les services de droit commun pour favoriser le maintien et l'inclusion dans ces structures ;
- Sensibilisation à l'autisme dans les établissements partenaires du REPIT.



- **Aider les familles** à être présentes et actives dans l'accompagnement de leur proche, tout en prévenant le risque d'épuisement et de stress.
- **Développer les compétences** et les savoir-faire des professionnels ;
- **Coordonner les interventions** avec les autres acteurs du territoire afin de :
 - multiplier les solutions ,
 - adapter les réponses aux besoins ,
 - lutter contre l'isolement,
 - favoriser le maintien dans la vie sociale et relationnelle des proches aidants.



Pour QUOI ?



DISPOSITIF REPIT AUTISME 71 (DRA 71)

**A destination
des proches
aidants**

**GCMS ALLIANCE
HANDICAP 71**



**Quelques exemples
concrets
d'accompagnements
possibles.**

1. Accompagner le bénéficiaire à domicile dans le cadre du relaying : permettre au proche de prendre du temps sur une durée déterminée.
2. Si intervention au domicile d'un service ADMR : le répit peut apporter un soutien aux ADMR pour les aider dans la mise en place d'activités adaptées au bénéficiaire.
3. Accompagner le bénéficiaire à un club de sport, une activité pour soulager le proche aidant.
4. Accompagner la personne dans le cadre d'activités en journée en accueil de jour, en centre de loisirs, en crèche pour favoriser la socialisation.
5. Accompagner sur des structures d'hébergement temporaire afin d'aider à l'inclusion du bénéficiaire. Favoriser l'intégration en week-end ou en vacances scolaires.



DISPOSITIF REPIT AUTISME 71 (DRA 71)

**A destination
des proches
aidants**

**GCMS ALLIANCE
HANDICAP 71**



**Quelques exemples
concrets
d'accompagnements
possibles.**

1. Accompagner le bénéficiaire à domicile dans le cadre du relaying : permettre au proche de prendre du temps sur une durée déterminée.
2. Si intervention au domicile d'un service ADMR : le répit peut apporter un soutien aux ADMR pour les aider dans la mise en place d'activités adaptées au bénéficiaire.
3. Accompagner le bénéficiaire à un club de sport, une activité pour soulager le proche aidant.
4. Accompagner la personne dans le cadre d'activités en journée en accueil de jour, en centre de loisirs, en crèche pour favoriser la socialisation.
5. Accompagner sur des structures d'hébergement temporaire afin d'aider à l'inclusion du bénéficiaire. Favoriser l'intégration en week-end ou en vacances scolaires.



DISPOSITIF REPIT EPIT TSA 71 (DRA 71)

**A destination
des proches
aidants**

**GCMS ALLIANCE
HANDICAP 71**



**Quelques exemples
concrets
d'accompagnements
possibles.**

1. Accompagner le bénéficiaire à domicile dans le cadre du relaying : permettre au proche de prendre du temps sur une durée déterminée.
2. Si intervention au domicile d'un service ADMR : le répit peut apporter un soutien aux ADMR pour les aider dans la mise en place d'activités adaptées au bénéficiaire.
3. Accompagner le bénéficiaire à un club de sport, une activité pour soulager le proche aidant.
4. Accompagner la personne dans le cadre d'activités en journée en accueil de jour, en centre de loisirs, en crèche pour favoriser la socialisation.
5. Accompagner sur des structures d'hébergement temporaire afin d'aider à l'inclusion du bénéficiaire. Favoriser l'intégration en week-end ou en vacances scolaires.